

# En partenariat

Mise en œuvre de la Politique du Québec à l'égard  
des communautés francophones et acadiennes du Canada

Volume 3 • Numéro 1 • Automne 2002

## Nouvelle impulsion aux relations Québec-communautés francophones et acadiennes

**E**n 1995, l'État québécois dévoilait sa première politique gouvernementale à l'égard de la francophonie canadienne.

Au cours des huit années qui ont suivi, les moyens découlant de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada ont permis la réalisation de plus de 600 projets de partenariat associant des organismes du Québec et des communautés dans des domaines jugés, de part et d'autre, essentiels au rayonnement et à l'épanouissement de la langue française en Amérique du Nord, soit la culture et les communications, l'éducation, l'économie, ainsi que, plus récemment, la santé et les services sociaux.

Cependant, au-delà de ces partenariats, la mise en œuvre de la Politique, axée sur la solidarité des acteurs, a permis de multiplier les rencontres entre les représentants de la société civile québécoise et ceux des communautés francophones canadiennes. C'est ainsi qu'à l'occasion des deux forums triennaux de concertation, tenus en 1997 et en 2000, on a réfléchi de concert à l'évolution des collaborations entre le Québec et la francophonie canadienne, fait le point sur la mise en œuvre de la Politique et favorisé le développement de relations plus approfondies et plus systématiques entre les organismes du Québec et ceux des communautés, notamment, en exposant les produits et services développés de

part et d'autre, et en adoptant des pistes d'action communes favorisant le maillage dans les secteurs visés. Préalablement à chacune de ces rencontres, des comités d'experts, réunis au sein de tables sectorielles de concertation, ont été amenés à discuter des principaux défis à relever dans chacun des secteurs à la lumière des attentes et des besoins des communautés francophones. Ces défis sont d'une ampleur telle qu'il faudra encore plusieurs années avant de les relever. En conséquence, les tables sectorielles de concertation ont été mises en veilleuse en 2000.

Or, tel que l'avaient souhaité les autorités politiques québécoises en 2000, le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) a vu, depuis deux ans, ses possibilités d'agir auprès des communautés francophones et acadiennes évoluer substantiellement, tant au niveau des moyens que des outils. Mentionnons la création du volet Soutien au développement des communautés, du Programme de soutien financier aux partenariats et au développement des communautés, de même qu'une augmentation de 800 000 \$ du budget de transfert en appui à la francophonie canadienne, celui-ci passant de 1,1 M\$ à 1,9 M\$. Mentionnons également les développements survenus en matière de coopération intergouvernementale, dont la signature d'un protocole additionnel élargissant la portée de l'accord avec

le Nouveau-Brunswick, ainsi que celle d'un nouvel accord, le 23 septembre dernier, avec la Nouvelle-Écosse. Enfin, le gouvernement du Québec a signé une entente avec la Société Nationale de l'Acadie, en septembre 2001.

Le SAIC a récemment entrepris, à la demande des communautés, d'associer davantage les ministères et organismes sectoriels québécois à la mise en œuvre de la Politique, ce qui devrait permettre aux communautés francophones et acadiennes de bénéficier des connaissances et de l'expertise en français dont disposent le gouvernement du Québec et ses réseaux. Cette collaboration interministérielle déborde le cadre des relations de société civile à société civile. Elle se déroulera en étroite collaboration avec les communautés et les autorités gouvernementales des provinces intéressées, par l'intermédiaire des responsables gouvernementaux des affaires francophones ainsi que des ministères sectoriels en cause, et ce, dans le respect des priorités, des prérogatives, des responsabilités et des compétences de chacun.

Comme nous l'avons mentionné dans l'édition précédente du bulletin *En partenariat* (volume 2, numéro 2), le SAIC et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ont organisé, le 27 mai dernier à Québec, le Forum sur la santé, lequel rassemblait divers experts du MSSS, des personnes chargées du dossier de la santé au sein des communautés francophones et acadiennes du Canada, des responsables gouvernementaux des affaires francophones ainsi que des représentants des ministères de la santé de plusieurs provinces et territoires. Ce forum a mis en relief plusieurs pistes prometteuses pour les mois à venir, telles que la disponibilité de l'expertise et des outils en français développés par le Québec et l'implantation d'une approche plus ciblée et régionalisée dans la

mise en œuvre des outils, les provinces étant de nouveaux interlocuteurs. En rassemblant les acteurs autour d'une même table, le Forum a également permis l'émergence de projets dont l'annonce sera faite au cours des prochaines semaines.

Constatant le succès du Forum sur la santé, le Québec envisage d'organiser, au cours de l'année 2003, d'autres forums sectoriels sur le même modèle. Ce nouveau mode de collaboration facilitera l'échange des savoir-faire en français axé sur les préoccupations des communautés francophones et acadiennes du Canada, toujours dans le respect des prérogatives de chacun. De même, ces forums faciliteront, comme ce fut le cas lors des forums triennaux de 1997 et de 2000, le maillage, dans chacun des domaines touchés, entre des organismes de la société civile québécoise et des organismes des communautés francophones et acadiennes.

Aussi, tout en continuant à favoriser l'émergence de nouveaux projets de partenariat dans les communautés et au Québec, le SAIC cherchera à déterminer, en collaboration avec les acteurs des communautés et leurs gouvernements, des interventions porteuses et structurantes susceptibles d'inciter les ministères et les organismes sectoriels québécois à s'y associer financièrement et techniquement. Certains projets, bien implantés au Québec et dans les communautés, ont fait la preuve de leur pertinence, de leur efficacité et de leur rentabilité réciproques et, de ce fait, ont bénéficié d'un appui du SAIC pendant un maximum de trois ans. Là encore, les ministères et organismes du Québec pourraient être appelés à prendre la relève. Ainsi, le SAIC continuera à consacrer, en 2003-2004, des sommes importantes à des projets en émergence, dans le cadre de ses programmes de soutien à la francophonie canadienne, tandis que d'autres sommes seront allouées à des projets de structuration et de consolidation. ●

## Programme de coopération interprovinciale: nouvelle entente entre le Québec et la Nouvelle-Écosse

**L**e gouvernement du Québec a conclu récemment une première entente de coopération et d'échanges avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. C'est en effet le 23 septembre 2002, dans le cadre d'une mission en Acadie, que le ministre responsable des Relations avec les communautés francophones et acadiennes, M. Jean-Pierre Charbonneau, a signé cette entente avec le ministre des Finances et ministre responsable des Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse, M. Neil J. LeBlanc. Des représentants

de la communauté acadienne néo-écossaise, dont le président de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), M. Stan Surette, ont assisté à la cérémonie de signature, au salon rouge de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, à Halifax.

Cet accord, annoncé à Québec le 27 août dernier par les premiers ministres John Hamm, de la Nouvelle-Écosse, et Bernard Landry, du Québec, prévoit des activités d'échanges et de coopération dans les domaines de l'éducation, de la culture, des communications, de



la jeunesse, de la langue française, de la santé et des services sociaux, ainsi que de l'économie et du tourisme. Dans un premier temps, toutefois, la coopération portera sur trois domaines : l'éducation, la santé et la culture. Des projets concrets dans le domaine de l'éducation seront par ailleurs annoncés incessamment.

D'ici à la fin de l'année financière 2002-2003, les deux gouvernements comptent investir 50 000 \$ dans cette entente, soit 25 000 \$ chacun. Ils visent également à doubler cette somme en 2003-2004, pour un montant total de 100 000 \$.

Dans son allocution, M. LeBlanc a évoqué les possibilités qu'offre aux citoyennes et aux citoyens de la Nouvelle-Écosse cet accord de coopération avec le gouvernement du Québec : «Cet accord de coopération et d'échanges va nous permettre de maintenir et de continuer à promouvoir la langue française et la culture acadienne à travers la province.» Il a aussi exprimé sa

fierté d'avoir joué un rôle de premier plan dans la négociation d'un accord qui verra Québécois et Néo-Écossais partager leur expertise et leurs connaissances pour leur avancement mutuel. En terminant, M. LeBlanc a tenu à inviter toutes les Québécoises et tous les Québécois à visiter la Nouvelle-Écosse et à fêter avec elle, à l'occasion du Congrès mondial acadien qui aura lieu à Halifax, en 2004.

Pour sa part, M. Charbonneau a louangé le rôle de catalyseur joué par les groupes de la société civile dans l'aboutissement de cette coopération. «Cette cérémonie de signature souligne et reconnaît le travail des Néo-Écossais et des Québécois qui, au fil des ans, ont développé de fructueuses relations et conclu leurs premiers partenariats.»

Le ministre québécois a également tenu à souligner l'engagement formel et mutuel des deux gouvernements et les perspectives que de tels liens permettent d'entrevoir. «Nous entendons favoriser et multiplier les occasions d'échanger de l'information, de partager notre expertise par l'entremise des divers ministères sectoriels intéressés et de leurs réseaux. Nous croyons fermement, à l'exemple de notre action dans le domaine de la francophonie, que de tels liens nous enrichiront grandement et nous seront mutuellement bénéfiques. Le tout, dans le respect des responsabilités et des compétences de chacun.»

À la suite de la signature de cet accord, le gouvernement du Québec est maintenant lié par une entente de coopération avec chacune des provinces maritimes, soit, en plus de la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick. ●

## Le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, partenaire important des Deuxièmes Jeux de la francophonie canadienne

À l'occasion des Jeux de la francophonie canadienne qui se sont déroulés du 1<sup>er</sup> au 5 août dernier, à Rivière-du-Loup, le ministre responsable des Relations avec les communautés francophones et acadiennes, M. Jean-Pierre Charbonneau, s'est réjoui de la tenue de cet événement et a souligné le soutien que le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) a accordé aux organisateurs de cet événement. En tout, c'est une somme de 139 000 \$ qui a été affectée, au cours des deux dernières années,

à la réalisation de diverses activités entourant cette rencontre sportive, artistique et de formation.

Dans le cadre du Programme de soutien financier aux partenariats et au développement des communautés, le SAIC a ainsi alloué du financement à la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) pour concevoir une stratégie de commandite et de promotion de l'événement et pour organiser une rencontre de coordination des responsables de chacune des provinces et territoires préparatoire aux Jeux ainsi qu'une session de formation

à l'intention des entraîneurs, juges et arbitres. La subvention a aussi permis de développer un programme de perfectionnement des personnes actives dans l'organisation des diverses activités, et ce, dans le but d'assurer la tenue de jeux de grande qualité.

D'autres organismes du gouvernement du Québec ont aussi participé à la réussite de ces jeux. Outre le Secrétariat au loisir et au sport, responsable de la délégation québécoise, mentionnons que le ministère de la Culture et des Communications a contribué au volet culturel et artistique de ces journées sportives et culturelles, lesquelles ont rassemblé plus de mille jeunes francophones de toutes les régions du Québec et du Canada. Si l'on additionne l'ensemble des contributions gouvernementales québécoises, c'est une somme de plus de 500 000 \$ qui a ainsi été injectée. ●



Le stand du SAIC, érigé sur l'emplacement des Jeux, a reçu la visite de plusieurs jeunes participants, accompagnateurs, parents, ainsi que Louperivois. Des centaines d'épinglettes et des dizaines de drapeaux québécois ont ainsi été distribués, permettant aux jeunes de faire des échanges.

Plusieurs personnes liées à la francophonie canadienne ont visité le stand. Ce sont, dans l'ordre habituel: M. François Boileau, directeur du Bureau de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) au Québec; M<sup>me</sup> Francine Lalonde, du SAIC; M. Michel Liboiron, président de la FJCF; M. Jean-Pierre Charbonneau, ministre, et sa conjointe M<sup>me</sup> Dominique Lachapelle; M<sup>me</sup> Louise Bouchard, conjointe de M. Luc Martin, secrétaire adjoint au SAIC, et M<sup>me</sup> Christine Vézina, du SAIC.

## D'Ouest en Est

### STAGE EN DANSE FOLKLORIQUE À EDMONTON

Fondée il y a plus de vingt ans, la Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise (SPDTQ) est un organisme voué à la promotion du patrimoine vivant et à la conservation de la beauté, de l'originalité et de la richesse des pas et figures traditionnellement dansés au Québec. La SPDTQ a acquis, au fil des ans, une expertise en matière de danse folklorique qui l'a conduite, en 1998, à fonder l'École des arts de la veillée. Celle-ci offre des cours touchant diverses habiletés liées à l'expression folklorique québécoise telles que la danse traditionnelle, le conte, la gigue, les instruments de musique traditionnels (accordéon, violon, etc.), de même que le «câll». Il est à noter que l'école accueille tant les artistes professionnels que le grand public.

Les communautés francophones de l'Ouest canadien ont réalisé qu'elles partageaient, avec le Québec, des racines culturelles communes, notamment en ce qui a trait au folklore et à la danse traditionnelle. Dès lors, l'expertise de la SPDTQ pouvait leur être des plus utiles dans la promotion de leur propre patrimoine vivant. C'est pour en bénéficier que la troupe de folklore francophone La Girandole, d'Edmonton en Alberta, s'est associée à la Société pour organiser, à l'hiver 2003, un

stage animé par quelques-uns des meilleurs formateurs en folklore du Québec. D'une durée de trois jours, ce stage donnera à des danseurs et musiciens des provinces de l'Ouest l'occasion de perfectionner leur art en gigue, en danse enfantine et en danse traditionnelle. Les troupes La Ribambelle, de Saskatoon, et Les danseurs de la rivière la Vieille, de Gravelbourg, toutes deux de la Saskatchewan, se joindront d'ailleurs à la formation. De retour dans leurs communautés, les stagiaires mettront à profit leurs habiletés nouvellement peaufinées grâce à un répertoire renouvelé, encourageant ainsi la diffusion des arts francophones traditionnels dans l'Ouest. Du côté québécois, le bénéfice sera aussi palpable, la SDPTQ s'enrichissant de tout ce qui aura été développé de façon originale dans l'Ouest francophone.

### LE SALON DU LIVRE DE TORONTO FÊTE SON DIXIÈME ANNIVERSAIRE

C'est du 17 au 20 octobre dernier que se tenait la dixième édition du Salon du livre de Toronto. Au fil des ans, cet événement littéraire francophone d'envergure aura permis à un nombre croissant d'écrivains de rencontrer leurs lecteurs, petits et grands. Outre le fait de pouvoir y bouquiner, la clientèle de tous âges est invitée à participer à plusieurs activités tels des ateliers de lecture, des conférences et des tables rondes. Les jeunes

y sont à l'honneur. En ciblant les écoles francophones et les écoles d'immersion française, les organisateurs du salon s'assurent que les jeunes ont un accès privilégié à un grand nombre d'œuvres littéraires francophones.

La proposition de tenir un salon du livre francophone a été présentée à la communauté francophone et francophile de Toronto, en septembre 1992, par l'écrivaine Christine Dumitriu Van Saanen. L'engouement de la communauté pour ce projet conduisit dès l'année suivante à la tenue du premier salon du livre francophone de Toronto. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le salon a attiré 7 000 visiteurs en 1993. Depuis, de 12 000 à 13 500 personnes visitent le salon chaque année. Durant cette même période, le nombre d'exposants n'a cessé d'augmenter, passant de 45, en 1993, à 140 en 2002, dont plusieurs du Québec.

Ce succès démontre à quel point le Salon du livre de Toronto est devenu un événement incontournable pour la communauté francophone et francophile de la grande région de Toronto. Le SAIC est l'un des partenaires enthousiastes du salon depuis ses tout débuts, et il commande de façon importante le prix Christine-Dumitriu-Van-Saanen, du nom de sa fondatrice et directrice générale. Le gouvernement québécois appuie également la présence d'auteurs et de maisons d'édition québécoises par son volet Soutien financier au développement des communautés, qui découle de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada. Au total, c'est 193 600 \$ qui auront été consentis au salon depuis ses débuts, il y a dix ans.

Longue vie au Salon du livre de Toronto!

## UN MONUMENT EN HOMMAGE AUX ACADIENS DU QUÉBEC

À l'occasion de la fête nationale de l'Acadie, le 15 août dernier, le premier ministre, M. Bernard Landry, a présidé au dévoilement d'un monument en hommage aux Acadiens, en présence du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Bernard Lord. «Entre le peuple québécois et le peuple acadien, il y a plus que de l'amitié, il y a de la parenté, a déclaré le premier ministre Landry. C'est d'ailleurs à dessein que la Commission de la capitale nationale du Québec a choisi le 15 août pour souligner ainsi, dans la ville de Québec, l'apport remarquable des Acadiens à la nation québécoise», a-t-il poursuivi. Le premier ministre Bernard Lord a, pour sa part, mentionné que «les Acadiens se sont attelés vigoureusement et avec beaucoup de cœur à la construction de leur avenir collectif. C'est dans la fierté et dans l'amitié que nous participons à l'inauguration de ce monument.»



Dévoilement de la plaque située devant le monument. De gauche à droite: le ministre délégué responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Rosaire Bertrand; le premier ministre du Québec, M. Bernard Landry; le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Bernard Lord; et le ministre responsable de la Francophonie du Nouveau-Brunswick, M. Paul Robichaud.

Assistaient également à l'événement: le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et ministre responsable des Relations avec les communautés francophones et acadiennes, M. Jean-Pierre Charbonneau; le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier; le président de la Société Nationale de l'Acadie, M. Euclide Chiasson, et le président et directeur général de la Commission de la capitale nationale du Québec, M. Pierre Boucher.

Depuis les débuts de la Nouvelle-France, les Acadiens ont contribué de multiples façons à l'évolution de la société québécoise. Mentionnons que près d'un million de Québécois sont d'origine acadienne.

Fait de pierre et de verre, le monument intitulé *Vers la lumière* évoque la forme d'un phare surmonté des couleurs et de l'étoile du drapeau acadien, et symbolise le rôle prédominant que les Acadiens et leurs descendants ont joué dans l'histoire du Québec. Il est situé au coin du boulevard René-Lévesque Ouest et de la rue Claire-Fontaine, dans un espace vert dont l'allée piétonne sera désormais appelée «promenade des Acadiens».●

# Visite du ministre Jean-Pierre Charbonneau en Acadie

Le ministre responsable des Relations avec les communautés francophones et acadiennes, M. Jean-Pierre Charbonneau, a visité le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse à l'occasion d'une mission dans la région de l'Atlantique, les 21, 22 et 23 septembre dernier.

Pendant la première étape de son séjour, M. Charbonneau a prononcé une allocution à titre de conférencier invité de la 29<sup>e</sup> assemblée annuelle de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB), qui s'est tenue à Richibouctou, du 20 au 22 septembre 2002. M. Charbonneau a profité de l'occasion pour évoquer la possibilité de nouveaux modes de collaboration avec les communautés francophones du Canada qui auraient comme caractéristique d'associer à la réalisation de partenariats des représentants des communautés et des gouvernements provinciaux, ainsi que du Québec. « Cette nouvelle approche devrait susciter une plus grande participation des ministères et organismes québécois à la mise en œuvre de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada », a-t-il précisé.

À l'occasion de la rencontre, la SAANB a notamment adopté une résolution demandant la dualité administrative au sein du ministère de la Santé et du Bien-être du

Nouveau-Brunswick. À cet égard, M. Charbonneau a précisé que le Québec était disposé à collaborer afin d'accroître l'accessibilité et la qualité des services de santé en français dans la province, et ce, dans le respect de la compétence et des priorités du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Poursuivant sa visite au Nouveau-Brunswick, M. Charbonneau a rencontré plusieurs artisans de la production cinématographique et télévisuelle, tant du Québec que des communautés francophones et acadiennes, à l'occasion du Festival international de cinéma francophone en Acadie (FICFA) et de la Conférence nationale de la production des régions qui se tenaient à Moncton. M. Charbonneau les a accueillis au cours d'une réception offerte par le Bureau du Québec dans les Provinces atlantiques. Il y a fait état des possibilités pour le gouvernement du Québec de soutenir les collaborations et les échanges dans ce domaine entre les organismes du Québec et ceux des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Enfin, au cours de la dernière étape de son séjour en Acadie, le ministre a signé, au nom du gouvernement du Québec, un accord de coopération et d'échanges avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse (voir l'article sur le sujet en page 2). ●

## Nouvelles brèves

### ••• *Le ministre Charbonneau appuie les ministres des Affaires francophones des provinces dans la promotion du français à l'extérieur du Québec* •••

À l'occasion du volet provincial-territorial de la Conférence ministérielle sur les Affaires francophones, qui avait lieu le 3 octobre dernier à St. John's, à Terre-Neuve, le ministre responsable des Relations avec les communautés francophones et acadiennes, M. Jean-Pierre Charbonneau, a réitéré la solidarité du Québec à l'égard des communautés de la francophonie canadienne. Évoquant les développements survenus en matière de coopération intergouvernementale au cours de la dernière année, M. Charbonneau s'est réjoui de la volonté manifestée par plusieurs provinces de travailler au soutien et au développement du français au sein des communautés. C'est dans un esprit de solidarité avec les communautés, tout en reconnaissant la responsabilité des gouvernements des provinces et des territoires dans

les domaines de collaboration envisagés, que le ministre a signé, au nom du gouvernement du Québec, un texte qui, joint à la déclaration de principe adoptée par les ministres des affaires francophones, reconnaît et appuie leur souci et leur intention de favoriser le développement de la langue et de la culture françaises.

### ••• *Changement de personnel au SAIC* •••

La secrétaire adjointe au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, M<sup>me</sup> Line Gagné, a été nommée, le 15 novembre dernier, sous-ministre associée au ministère de la Sécurité publique. M<sup>me</sup> Gagné était attachée au SAIC depuis les sept dernières années, dont cinq en tant que secrétaire adjointe, où elle a assuré la coordination des dossiers touchant les communautés francophones et acadiennes.

Par ailleurs, le SAIC est heureux d'annoncer l'entrée en fonction de M. Yves Robertson à titre de coordonnateur

de l'équipe «francophonie canadienne et coopération». M. Robertson, autrefois de l'Agence de l'efficacité énergétique, était responsable de la promotion de l'expertise québécoise en matière d'efficacité énergétique sur la scène internationale, notamment auprès des pays de la Francophonie. Il succède à M<sup>me</sup> Francine Lalonde, qui occupait le poste de coordonnatrice en matière de francophonie depuis 1999 et qui a accédé, en septembre dernier, au poste de directrice des politiques de communication au ministère de la Culture et des Communications.

### ••• Le Programme d'échange interprovincial d'emplois d'été est lancé •••

Le Programme d'échange interprovincial d'emplois d'été permet à des étudiantes et étudiants universitaires québécois d'obtenir un emploi lié à leur domaine d'études, dans une autre province, tout en améliorant leur anglais et en découvrant la réalité sociale et culturelle d'une région du Canada. Durant l'été, le programme permet aux gouvernements de l'Alberta, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario d'accueillir plus d'une centaine d'étudiants universitaires québécois. En retour, les ministères et organismes du Québec reçoivent autant d'étudiants de ces provinces. Pour être admissibles au programme, les candidates et candidats doivent être citoyens canadiens et étudier dans une université québécoise. Les étudiantes et étudiants québécois intéressés à connaître une expérience de vie aussi emballante dès l'été 2003 peuvent poser leur candidature auprès du Placement étudiant du Québec (PEQ), du ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, d'ici au 31 janvier 2003. Des renseignements supplémentaires et le formulaire d'inscription se trouvent dans le site du PEQ, à l'adresse suivante : [www.emploietaudiant.qc.ca](http://www.emploietaudiant.qc.ca) (sous la rubrique Programmes). Quant aux étudiantes et étudiants des provinces visées par le programme, ils peuvent communiquer avec leur gouvernement provincial respectif.

### ••• Plan d'action jeunesse 2002-2005 •••

Le ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport, M. Richard Legendre, a dévoilé, le

26 septembre dernier, le Plan d'action jeunesse 2002-2005 du gouvernement du Québec. Intitulé *La jeunesse au cœur du Québec*, le plan, qui interpelle l'ensemble des ministères et organismes québécois, concrétise les grandes orientations de la politique québécoise de la jeunesse en prévoyant une série d'actions visant à sa mise en œuvre. Sur le chapitre des relations avec les communautés francophones et acadiennes, le gouvernement s'engage à «accroître de façon appréciable les échanges, la collaboration et le partenariat» entre les jeunes du Québec et ceux des communautés en mettant sur pied des projets concrets. Cette mesure associera, outre le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes et le Secrétariat à la jeunesse, les forums jeunesse régionaux ainsi que la Fédération de la jeunesse canadienne-française.

### ••• Programme d'échange d'élèves d'une durée de six mois Canada-Québec •••

Le programme d'échange d'élèves d'une durée de six mois Canada-Québec, du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), permet à des élèves francophones du Québec et à des élèves anglophones ou francophones des provinces canadiennes d'améliorer leur connaissance de l'anglais (programme francophone-anglophone) ou du français (programme francophone-francophone). Au Québec, le programme est destiné aux élèves francophones des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaires qui fréquentent une école dont la langue d'enseignement est le français. L'élève du Québec est jumelé avec un ou une élève de l'une des provinces participantes (l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan), chacun séjournant dans la famille de l'autre et fréquentant la même école pendant deux périodes de trois mois : de septembre à décembre, à l'extérieur du Québec, et de février à mai au Québec. Des renseignements supplémentaires sont accessibles dans le site du MEQ, à l'adresse suivante : [www.meq.gouv.qc.ca/daic/echanges.htm](http://www.meq.gouv.qc.ca/daic/echanges.htm), de même qu'auprès de la personne responsable des échanges de chaque établissement scolaire. ●

**La francophonie, une richesse à partager !**

**Des possibilités d'échanges fructueux entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du Canada**

Vous avez des idées de projet?  
Vos activités touchent la culture, les communications, l'éducation, l'économie ou la santé?  
Le **Programme de soutien financier aux partenariats et au développement des communautés** peut vous aider.

La date limite pour soumettre des propositions de partenariat est le **1<sup>er</sup> février 2003**

Consultez dès maintenant :  
[www.mce.gouv.qc.ca/saic/francophonie](http://www.mce.gouv.qc.ca/saic/francophonie)

Secrétariat  
aux affaires  
intergouvernementales  
canadiennes

**Québec** 

# Calendrier de l'hiver et du printemps 2003

## ••• JANVIER •••

**23-25 janvier :** Contact-Ontariois, Ottawa (Ontario)

## ••• FÉVRIER •••

**3-14 février :** Congrès des médecins omnipraticiens du Québec, Québec (Québec)

**4-6 février :** Colloque Entrepreneurship 2003, Montréal (Québec)

**14-23 février :** Festival du voyageur, Saint-Boniface (Manitoba)

**19-21 février :** Bourse RIDEAU, Québec (Québec)

## ••• MARS •••

**7-24 mars :** Francofête, Semaine du français et de la Francophonie (Québec)

**9-23 mars :** Semaine nationale de la francophonie de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)

**13-23 mars :** Festival international du film sur l'art, Montréal (Québec)

**20 mars :** Journée internationale de la Francophonie

**20-22 mars :** Vingt-huitième Congrès de l'Association québécoise pour les troubles d'apprentissage (AQETA), Montréal (Québec)

**26-30 mars :** Salon du livre de l'Outaouais, Gatineau (Québec)

## ••• AVRIL •••

**9-13 avril :** Salon international du livre de Québec, Québec (Québec)

**11-13 avril :** Salon vacances et loisirs et Salon fleurs, plantes et jardins, Montréal (Québec)

**14-17 avril :** Colloque de l'Association québécoise des utilisateurs de l'ordinateur au primaire-secondaire (AQUOPS), Québec (Québec)

**15-16 avril :** MIM 2003 (Marché international du multimédia), Montréal (Québec)

**20-23 avril :** Sommet international francophone de la réadaptation, Québec (Québec)

**25-27 avril :** Festival jeunesse, Gravelbourg (Saskatchewan)

## ••• MAI •••

**4 mai :** Gala saskois de la chanson, Gravelbourg (Saskatchewan)

**8-9 mai :** Deuxième Colloque national francophone sur la formation à distance, Montréal (Québec)

**23-27 mai :** Conférence internationale sur les services sociaux en santé et en santé mentale, Québec (Québec)

**26-29 mai :** Colloque international «Francophonie en Amérique», Québec (Québec)

## ••• JUIN •••

**14 juin :** Chant'Ouest, Saint-Boniface (Manitoba)

**20-22 juin :** Franco-Fest (Terre-Neuve)

**24 juin :** Fête nationale du Québec (Québec)

**Fin juin :** Assemblée générale annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA),

*En partenariat* est un bulletin d'information publié deux fois par année sous la coordination de la Direction du commerce intérieur et des politiques hors Québec du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec. Il a pour but de faire part de la mise en œuvre de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada tout en facilitant la circulation de l'information entre les organismes et personnes intéressés. Ce bulletin est disponible en format papier ou électronique.

### Pour un abonnement ou un changement d'adresse :

Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes  
Direction du commerce intérieur et des politiques hors Québec  
875, Grande Allée Est, bureau 2.500  
Québec (Québec) G1R 4Y8

**Courriel :** martin.fournier@mce.gouv.qc.ca

**Téléphone :** (418) 643-4564

**Télexcopieur :** (418) 646-5420

**Site Internet :** www.mce.gouv.qc.ca/saic/francophonie/

**Responsable du bulletin :** Martin Fournier

**Collaboration :** Ghislain Beaudin, Jacques Beaumier, Josée Martel, Christine Vézina, Secrétariat à la communication gouvernementale du ministère du Conseil exécutif

**Conception graphique et infographie :** Deschamps Design

**Révision linguistique :** Michelle Collard, Secrétariat à la communication gouvernementale du ministère du Conseil exécutif

Dépôt légal - 2002

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Volume 3, numéro 1 / Décembre 2002

ISSN 1496-2535

La reproduction des textes est autorisée avec la mention de la source.

Port de retour garanti :  
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes  
Direction du commerce intérieur et des politiques hors Québec  
875, Grande Allée Est, bureau 2.500  
Québec (Québec) G1R 4Y8

Secrétariat  
aux affaires  
intergouvernementales  
canadiennes

Québec

